

## ÉCOLE DE PATINAGE DE SAINTE-MARIE

### INFORMATIONS GÉNÉRALES SESSION HIVER 2019



***Nouveauté : Session de 11 semaines***

#### **PRÉREQUIS**

---

L'enfant doit obligatoirement avoir au moins 3 ans au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

#### **HORAIRE DE L'ACTIVITÉ**

---

L'école de patinage **début** le samedi 5 janvier 2019, et se termine le samedi **13 avril 2019**. L'enfant se présente à raison **d'une fois par semaine**, soit le **samedi, de 9 h à 10 h 05**.

*Notes : L'activité pourrait être annulée en raison des tournois ou autres activités spéciales se déroulant au Centre Castel.*

*Les parents auront la possibilité d'accompagner leur enfant sur la patinoire seulement les deux premiers cours, soit les : 5 et 19 janvier.*

#### **ÉQUIPEMENT OBLIGATOIRE**

---

Les patins, casque protecteur (protecteur facial inclus), protège-cou, gants et coudes sont obligatoires.

L'utilisation de tout cet équipement est obligatoire pour des raisons de sécurité. Si l'enfant ne porte pas cet équipement, il ne pourra pas accéder à la patinoire, et ce, pour sa propre sécurité.

Sur le casque, prendre soin d'inscrire le prénom de l'enfant en lettres moulées de deux centimètres afin que la monitrice puisse facilement identifier chacun d'entre eux.

Votre présence est requise dans la chambre des joueurs afin d'attacher les patins de votre enfant et pour vous assurer que tout son équipement soit bien en place.

### **INTERRUPTION DES COURS POUR CAUSE D'ACTIVITÉS SPÉCIALES**

---

12 janvier..... Tournoi Pee-Wee Lions - Beauce Atlas Sainte-Marie  
2 février ..... Tournoi de ringuette Telus  
23 février ..... Tournoi Midget - Bolduc  
9 mars ..... Salon de l'Habitation Nouvelle-Beauce

### **PERSONNEL DE L'ÉCOLE**

---

L'école de patinage de Sainte-Marie est sous la supervision du Service des loisirs, culture et vie communautaire de la Ville de Sainte-Marie.

***BONNE SAISON À TOUS!***

